Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions

- *M. LE MAIRE, Rapporteur :* Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 7 avril 1997 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :
 - 1. à des établissements scolaires
- 1 380 F à l'école élémentaire Herriot pour l'accueil de 23 élèves de Fribourg (Allemagne) du 15 au 19 novembre 1999 (échange scolaire).
- 2 500 F au Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 23 élèves à Kaposvar (Hongrie) du 16 au 30 octobre 1999 (échange scolaire).
- 1 380 F à l'école élémentaire Herriot pour l'accueil de 23 élèves de Fribourg (Allemagne) du 29 novembre au 3 décembre 1999 (échange scolaire).
- 1 270 F au Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 18 élèves à Grosseto (Italie) du 22 au 31 octobre 1999 (échange scolaire).
 - 2. à des associations
- 2 520 F à l'AROEVEN pour l'accueil de 15 jeunes de Pavie (Italie) du 19 juillet au 11 août 1999 (échange culturel).
- 2 500 F à l'Association Comté Baltique Amour pour le déplacement de 10 Bisontins à Tver et en Russie du 13 au 28 août 1999 (échange culturel).
- 1 865 F à l'AROEVEN pour le déplacement de 12 jeunes à Nagyatad (Hongrie) du 13 au 28 juillet 1999 (échange culturel).
- 530 F au Jumelage Européen des PTT pour l'accueil de 11 personnes de Kirklees (Angleterre) du 30 septembre au 4 octobre 1999 (échange culturel).

Ces subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord la dépense, soit 13 945 F sera imputée sur les crédits du service Relations Extérieures, chapitre 92.04. 6574.94036.00400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Relations Internationales et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

M. BARETJE n'a pas pris part au vote concernant la subvention de l'AROEVEN.

Récépissé préfectoral du 21 décembre 1999.